

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Séance du Mardi 4 Avril 2023

Effectif du conseil communautaire : 110 membres

Membres en exercice: 110

Quorum: 56

Membres présents : 81

Pouvoirs: 11

*Membres votants : 92* 

Date de la convocation : 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi quatre avril à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents: Francis AGASSE, André ANTHIERENS, Bernard AUBRY, Marie-Line BACHELOT, Caroline BEAUMONT, Valéry BEURIOT, Jean-Noël BONNEVILLE (Suppléant de Philippe BOULLIER), Guillaume BOULAYE, Danielle CAMUS, Françoise CANU, Louis CHOAIN, Manuel CHOLEZ, Pascal COGNIN, Philippe COUTEL, Camille DAEL, Philippe DANNEELS, Jean-Luc DAVID, Frédéric DELAMARE, Patrick DELANOUE, Edmond DESHAYES, Christian DESLANDE, Sylvie DESPRES, Pascal DIDTSCH, Claudine DODELANDE, Michèle DRAPPIER, Myriam DUTEIL, Jean DUTHILLEUL, Martine DUTOUR (Suppléant de Roger BONNEVILLE), Gérard FAUCHE, Sara FERAUD, Pascal FINET, Bernard FORCHER, Claude GEORGES, Martine GOETHEYN, Nicolas GRAVELLE, Jean-Louis GROULT, Valérie GUYOMARD (Suppléant de Joël DESCAMPS), Patrick HAUTECHAUD, Marie-Christine JOIN-LAMBERT, Jean-Bernard JUIN, Pascal LAIGNEL, Jean-Pierre LE ROUX, Rémy LECAVELIER DESETANGS, Lucette LECLERCQ, Didier LECOQ, Françoise LEDUC, Gérard LELOUP, Gérard LEMERCIER, Sébastien LERAT, Janine LEROUVILLOIS, Yannick LUCAS, Dominique MABIRE, Céline MACHADO, Jean-Louis MADELON, Didier MALCAVA, Philippe MATHIERE, Georges MEZIERE, Christelle MONNIER, Josette MUSSET, Nadia NADAUD, Frédérique PARIS, Mickaël PEREIRA, Donatien PETIT, Olivier PIQUENOT, Marion POULAIN, Jean-Jacques PREVOST, Françoise PREYRE, Françoise ROCFORT, Colette RODRIGUE, Jean-Claude ROUSSELIN, Yves RUEL, Ulrich SCHLUMBERGER, Frédéric SCRIBOT, Pascal SEJOURNE, Claude SPOHR, Michel THOUIN, Marie-Lyne VAGNER, André VAN DEN DRIESSCHE, Jacques VIEREN, Jean-Louis VILA, Philippe WATEAU.

Etaient absents/excusés: Jean-Michel ADELINE, Sébastien CAVELIER, Dominique CIVEL, Guillaume CROMBEZ, Jean-Claude DANIEL, Charles-Edouard DE BROGLIE, Franck GIFFARD, Jean-Marie GOSSE, Sonia GUEDON, Jocelyne HEURTAUX, Eric JEHANNE, Marie-Françoise LECLERC, Camille Brigitte PANNIER, Jean PLENECASSAGNE, Bruno PRIVE, Denis SZALKOWSKI, Josiane VARAISE, Guillaume WIENER.

**Pouvoirs**: Michel AUGER Donne procuration à Yves RUEL, Christian BAISSE Donne procuration à André VAN DEN DRIESSCHE, Anne BARTHOW Donne procuration à Nicolas GRAVELLE, Sabrina BECHET Donne procuration à Sara FERAUD, Laure BONMARTEL Donne procuration à Gérard LEMERCIER, Sandrine BOZEC Donne procuration à Ulrich SCHLUMBERGER, Jean-Pierre DELAPORTE Donne procuration à André ANTHIERENS, Patrick LHOMME Donne procuration à Jean-Louis GROULT, Sébastien ROEHM Donne procuration à Patrick HAUTECHAUD, Nicolas SEYS Donne procuration à Myriam DUTEIL, Jean-Baptiste VOISIN Donne procuration à Frédéric SCRIBOT.

### Délibération n° 51/2023 : Vote du Budget Primitif 2023 — Budget (29906) ZAC de l'Aérodrome - M14.

Les EPCI appliquent les règles budgétaires et comptables des communes par renvoi des articles L. 5211-36 et R.5211-13 aux dispositions du livre III de la deuxième partie du CGCT, c'est-à-dire aux articles L. 2311-1 à L. 2343-2 et R.2311-1 à D.2343-10 qui constituent les textes applicables aux finances communales.

Les comptes administratifs 2022 ne pouvant être adoptés préalablement au vote du budget, il a été proposé et décidé la reprise anticipée des résultats sur le budget primitif de l'exercice 2023.

Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire de se prononcer sur le Budget, tel que présenté dans le document annexé Budget Primitif 2023 du budget annexe ZAC de l'Aérodrome

Le budget Primitif 2023 de la ZAC Aérodrome, s'équilibre à la Section d'exploitation à 670 000 euros et à la section d'investissement à 335 000 euros.

Ce budget a été construit avec des hypothèses suivantes :

En dépense à la section d'exploitation, un programme de travaux à réaliser pour créer un accès et des études pour la réalisation de travaux d'aménagement pour 300 000 € et l'achat de 4 parcelles pour un total de 370 000 € (frais de notaire inclus).

En recette, la vente de 3 terrains de 15 000 m2 pour 172 500 € HT et une moins-value financée par le budget principal de 162 500 €.

Il est également prévu un emprunt d'équilibre du budget général de 335 000 €.

Ce budget comporte de nombreuses écritures d'ordre nécessaires pour les écritures de stocks et l'équilibre du budget.

Il est précisé que le vote est proposé par chapitre, sans vote par opération.

### INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - ZONE ACTIVITES AERODROME - BP - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET									
VUE D'ENSEMBLE									
FONCTIONNEMENT									
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SEC FONCTIONNEMI						
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	670 000,00		670 000,00					
+ + +									
REPOR	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00						
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)						
T S		0,00		0,00					
	= = =								
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	670 000,00		670 000,00					
INVESTISSEMENT									
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA S D'INVESTISSEM						
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	335 000,00		335 000,00					
	+	+	+						
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00						
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)						
		0,00		0,00					
	= = =								
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	335 000,00		335 000,00					
TOTAL									
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 005 000,00		1 005 000,00					

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE:

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2312-1 et suivants et l'article L. 1612-3 et les articles L. 5211-36 et R.5211-13.

Vu les avis des commissions compétentes,

Sur proposition du bureau communautaire;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

✓ ADOPTE le budget Primitif (29906) ZAC de l'Aérodrome - M14 de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'exercice 2023 tel que présenté dans le document « Budget (29906) ZAC de l'Aérodrome - M14 - Année 2023 »

## Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
81	11	92	0	92	0	92

La présente délibération peut faire l'objets de les jours délaighendeux mansise de l'Intérieur Fait et délibéré les jour, mois et an à compter de la publication, d'un recours gracieux aurrès du l'un recours gracieux aurrès du Accuse certifie executoire.

Pour extrait certifié conforme au registre

président de l'Intercom Bernay Terres que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être

ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.